



Conseil de quartier  
**Saint-Louis**



# Rapport annuel 2025

8 AVRIL 2026



## Table des matières

<b>Mot de la présidente.....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation du Conseil de quartier de Saint-Louis .....</b>	<b>4</b>
<b>Composition du Conseil d'administration 2025 .....</b>	<b>5</b>
<b>Fonctionnement du Conseil de quartier .....</b>	<b>6</b>
<b>États Financiers 2025.....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe 1 – Suivi des résolutions - 2025.....</b>	<b>12</b>

## Mot de la présidente

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2025 du Conseil de quartier de Saint-Louis. L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un engagement et une présence soutenu des membres du conseil d'administration, une participation citoyenne active et des avancées concrètes pour améliorer la qualité de vie dans notre quartier.

Nos actions ont porté leurs fruits. Plusieurs demandes formulées auprès de la Ville ont mené à des améliorations concrètes dans le quartier, notamment l'installation d'une traverse piétonne lumineuse au coin du chemin Saint-Louis et de la rue Rouville, ainsi que des aménagements plus sécuritaires pour les piétons, dont les élèves de Rochebelle, à l'intersection Maricourt–Montpetit. Ces avancées témoignent de l'importance de la participation citoyenne et de la collaboration entre les différents acteurs du territoire

L'élaboration du plan d'action 2025-2027, nourri par une consultation citoyenne et par la collaboration d'URBI-GES, constitue un jalon important pour orienter nos priorités des prochaines années. Urbanisme, mobilité, environnement, qualité de vie : ces axes guideront nos interventions afin de continuer à faire de Saint-Louis un quartier dynamique, sécuritaire et accueillant.

Les travaux routiers en cours et à venir façonnent nos déplacements autant routiers qu'en mobilité active et nous continuerons d'être vigilant et proactif. Nous sommes, nous même, utilisateurs de ces modes de transports et constatons les premiers les impacts des entraves routières. Soyons proactif et souple dans nos déplacements.

Je tiens également à souligner les 20 ans de présence et d'implication des gens du Conseil de quartier de Saint-Louis grâce à qui la vie citoyenne et engagée est encore très vivante aujourd'hui.

Amélie Laliberté

Présidente



## Composition du Conseil d'administration 2025

Janvier 2025	Assemblée générale annuelle avril 2025	Décembre 2025
Mme Marie-Hélène Felt, <i>Présidente</i>	Mme Amélie Laliberté <i>Présidente</i>	Mme Amélie Laliberté <i>Présidente</i>
M. René Boudreau <i>Vice-président</i>	Mme Catherine Deschamps <i>Vice-présidente</i>	Vacant <i>Vice-présidence</i>
M. Arnaud Desbiens <i>Trésorier</i>	M. Arnaud Desbiens <i>Trésorier</i>	M. Arnaud Desbiens <i>Trésorier</i>
Mme Amélie Laliberté <i>Secrétaire</i>	Mme Nadia Aubin-Horth <i>Secrétaire</i>	Mme Nadia Aubin-Horth <i>Secrétaire</i>
M. Louis Alexandre	M. Louis Alexandre	M. Louis Alexandre
Mme Nadia Aubin-Horth	M. Martin Boucher	M. Martin Boucher
M. Martin Boucher	M. Bernard Drouin	M. Bernard Drouin
M. Bernard Drouin	Mme Célia Forget	Mme Célia Forget
Mme Célia Forget	M. Mario Léonard	M. Mario Léonard
M. Pierre Samson	M. Pierre Pelletier	M. Pierre Pelletier
	M. Pierre Samson	M. Pierre Samson

Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Avant les élections de novembre 2025, les élu(e)s étaient Mme Anne Corriveau, conseillère du district électoral de la Pointe-de-Sainte-Foy, Mme Maude Mercier-Larouche, conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery et M. David Weiser, conseiller du district électoral du Plateau. Après les élections municipales, de nouveaux élu(e)s siègent maintenant au Conseil de quartier il s'agit de : M Jean-Luc Lavoie, conseiller du district électoral de la Pointe-de-Sainte-Foy, Mme Marianne White, conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery et M. Gabriel Dusablon, conseiller du district électoral du Plateau.

## Fonctionnement du Conseil de quartier

En 2025, le Conseil de quartier de Saint-Louis a tenu 11 rencontres publiques (10 assemblées ordinaires du conseil d'administration et une assemblée générale).

Les procès-verbaux font état des décisions et des dossiers d'intérêt du conseil d'administration du conseil de quartier, ainsi que des questions et commentaires du public. Une fois adoptés, ils sont disponibles sur la [page internet du Conseil de quartier de Saint-Louis](#).

### Demandes de consultation publique et d'opinion

En 2025 le Conseil de quartier a reçu de la Ville les demandes d'opinion suivantes:

- Concernant des modifications réglementaires pour faciliter la décontamination de l'ancien dépôt à neige Champlain
- Consultation – [Projet résidentiel](#) au 2940, boulevard Hochelaga

### Comités de travail

M. Desbiens, Mme Forget et Mme Deschamps, remplacée par Mme Laliberté en cours d'année, se sont concertés pour finaliser une nouvelle demande de subvention dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec, pour l'année 2026. Une activité de sécurité à vélo a finalement été proposée aux deux écoles du quartier.

En juin, le Conseil de quartier était dans la cour de l'école Saint-Louis-de-France pour la fête de la Saint-Jean afin d'animer un kiosque pour faire de la sensibilisation à la sécurité routière et à la biodiversité avec distribution de plantes indigènes.

En avril 2025, le Conseil de quartier organisait son activité de ramassage du printemps afin d'inciter les citoyens à remplir un sac de déchets afin de garder notre quartier propre. Des prix offerts par des commerces locaux ont été tirés parmi les participants.

Mme Nadia Aubin-Horth a représenté le Conseil de quartier à la Table de concertation à vélo des conseils de quartier de la Ville de Québec. Elle fut vice-présidente de l'exécutif jusqu'aux élections en novembre et demeure membre de l'exécutif. M Louis Alexandre représente aussi le conseil de quartier à la table de concertation à vélo. Mme Aubin-Horth a siégé au comité de suivi de la vision de la mobilité active de la Ville de Québec comme représentante des cyclistes et de la Table de concertation vélo jusqu'en novembre. Parallèlement, elle organise La balade des élu.es dans le cadre du mois du vélo avec des représentants des conseils de quartier du Plateau, de Pointe-de-Sainte-Foy, de Sillery et de Cité-Universitaire. Elle souligne la participation des trois élu.es associés au Conseil de Quartier de Saint-Louis, de la communauté d'affaires et des citoyens et citoyennes.

M. Pierre Samson assiste aux rencontres de la Table de Concertation Transport en commun qui sera piloté par Accès transport viable.

M. Alexandre, Mme Laliberté et M. Samson ont participé au Sommet Plan d'urbanisme et de mobilité en mars.

Mme Forget a assisté aux rencontres du Comité de liaison du projet de tramway.



### Balade des élu.es 2025

### Présence fête de la Saint-Jean 2025

M. Louis Alexandre et Mme Marie-Hélène Felt ont travaillé sur les études de climat sonore portant sur le bruit des autoroutes dans le quartier et ont commencé des discussions avec M. Weiser afin de prévoir les actions possibles pour le Conseil de quartier.

Le conseil de quartier contribue à diffuser des informations qui concernent les résidents et résidentes du quartier via sa page Facebook qui compte 611 abonné.es.



**Sommet Plan d'urbanisme et de mobilité**

**Centre de Glaces**

### **Résolutions émanant du Conseil et transmises à la Ville de Québec**

Un tableau récapitulatif des principales résolutions adoptées par le Conseil de quartier ainsi que des réponses obtenues de la part des organismes de la Ville de Québec en 2025 est disponible à l'Annexe 1. Les principaux sujets abordés portent notamment sur la sécurité routière, la mobilité durable et l'aménagement urbain en conformité avec les bonnes pratiques durables.

Plusieurs de nos demandes ont été concrétisées et peuvent être observées dans le quartier, notamment la traverse piétonne lumineuse à l'intersection du chemin Saint-Louis et de la rue Rouville. Un aménagement plus sécuritaire pour les piétons a été réalisé à l'intersection de l'avenue Maricourt et Montpetit suite à une demande citoyenne. Également, la traverse piétonne sur la rue du Sieur-d'Argenteuil est maintenant bien visible.

### **Préoccupations du Conseil de quartier et Plan d'action pour 2025-2027**

Le Conseil de quartier de Saint-Louis écoute les préoccupations des citoyens et interpelle la ville pour les enjeux récurrents et en lien avec sa mission. Pour donner suite à la consultation de la ville sur la politique de stationnement le Conseil de quartier a déposé un [mémoire](#) pour faire connaître son opinion.

Un plan d'action a été adopté en réponse à une séance de consultation organisée avec la participation d'URBI-GES. Le plan d'action a été élaboré selon les idées du Conseil d'administration, mais également des citoyens du quartier. Les axes de discussion ont été l'urbanisme et la densification, la mobilité, le vivre ensemble ainsi que les questions environnementales. Le plan d'action est disponible sur le [site de la ville de Québec](#).

## États financiers 2025

En 2025, le Conseil a bénéficié d'un budget de 5 228,49 \$. Une subvention de 2 225 \$ reçue de la Ville de Québec pour le fonctionnement du Conseil et une autre subvention de 3 000 \$ dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité routière. La ristourne 2025 de Desjardins est de 3,49 \$.

Le montant total des dépenses de fonctionnement du Conseil de quartier de Saint-Louis en 2025 est de 1 984,86 \$ et couvre les postes suivants : le secrétariat (1 170,00 \$), les frais bancaires (35,40 \$), les frais d'enregistrement au Registre des entreprises du Québec (40,00 \$), des frais de réception pour l'Assemblée générale annuelle d'avril 2024 et pour la conférencière (314,46 \$) et un frais pour le conférencier de Vivre en ville dans le cadre de l'AGA 2025 (425,00 \$). Il n'y a pas eu de dépenses en lien avec le programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité routière pour 2025 et nous avons obtenue l'autorisation de reporté nos activités au printemps 2026.

Il y a une somme de 5 883,35 \$ à la fin de l'exercice 2025 qui est donc reportée à l'année financière 2026. De ce montant, la somme de 4 388,96 \$ est associée au montant résiduel du programme de soutien à la mobilisation - Stratégie de sécurité routière. Les activités étant prévues au printemps 2026, une dépense de 4 000 \$ est déjà engagée et sera noté aux états financiers de 2026. Également, 486,46 \$ est associée au montant résiduel du projet Saint-Louis Plein de Vies.



**Conseil de Quartier de Saint-Louis Bilan au 31 décembre**

	2025	2024
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme	—	—
Encaisse	5 883,35	2 639,72
Petite caisse	--	—
En circulation	--	--
Actif net		
Actif net	—	—
Non affecté	5 883,35	2 639,72

## État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	\$	AU 31 DÉC. 2025	\$	AU 31 DÉC. 2024
<b>Revenus</b>				
Subventions - Ville de Québec		2 225,00		1 930,00
Subvention - Sécurité routière*		3 000,00		3 000,00
Subvention - Saint-Louis Plein de vies		-		-
Autres		3,49		3,17
		_____		_____
		5 228,49		4 933,17
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement		1 984,86		1 639,47
Subvention - sécurité routière		-		5 748,34
Subvention - Saint-Louis Plein de vies		-		-
		_____		_____
		1 984,86		7 387,81
		<u>AU 31 DÉC. 2025</u>		<u>AU 31 DÉC. 2024</u>
		\$		\$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses		3 243,63		( 2 454,64)
Actif net non affecté au début de l'exercice		2 639,72		5 094,36
		_____		_____
Actif net non affecté à la fin de l'exercice		5 883,35		2 639,72

\*Les activités étant prévues au printemps 2026, une dépense de 4 000 \$ est déjà engagée et sera noté aux états financiers de 2026



## Annexe 1 – Suivi des résolutions - 2025

RÉSOLUTION	OBJET	COMMENTAIRES
25-02-05	Résolution portant sur le bruit causé par l'autoroute Henri-IV et l'objectif du ministère des Transports et de la Mobilité durable d'utiliser des dalles de béton de ciment avec rainage longitudinal comme pavage des chaussées, ce qui augmentera les décibels et une demande à la ville qu'elle s'assure auprès du Ministère que toutes les mesures requises pour diminuer le niveau sonore autoroutier affectant ce secteur soient prises	
25-02-06	Résolution concernant le bruit autoroutier dans le secteur de l'avenue Beaupré pour demander à la Ville qu'elle intervienne auprès du Ministère afin que le ministère mette en place l'écran sonore qui aura le plus d'effet bénéfique pour les personnes qui résident sur l'avenue Beaupré et dans le quartier à l'ouest de cette rue.	Lettre réponse — Impact sonore ministère des Transports et de la Mobilité durable. Pour le moment, le projet de modification prévu à la tête des ponts est reporté et, conséquemment, les mesures prévues pour diminuer le bruit sont aussi reportées.
25-02-07	Résolution concernant l'impact du bruit autoroutier à l'école de Rochebelle afin de recommander à la Ville de Québec qu'elle s'assure auprès du Ministère que toutes les mesures requises pour diminuer le niveau sonore autoroutier affectant ce secteur soient prises.	
25-02-08	Résolution pour la rédaction d'une lettre au Ministère et une demande de rencontre avec notre député provincial afin de signifier nos	



	préoccupations concernant le bruit des autoroutes Duplessis et Henri-IV et leurs impacts pour notre quartier.
25-06-30	Résolution pour se prononcer en faveur des autorisations spéciales et des conditions de réalisation du projet du 2940 boulevard Hochelaga, mais en ajoutant des conditions de réalisation: imposer un maximum de stationnement afin de réduire la dépendance à l'auto et s'assurer que la gestion des déchets par le promoteur permette d'atteindre l'objectif de la Ville de récupérer des déchets alimentaires pour en faire du biogaz
25-07-34	<p>Résolution pour demander à la Ville de Québec de mettre en place dès maintenant des mesures temporaires sur le boulevard Neilson /Hochelaga menant sous le viaduc de l'autoroute Duplessis et au-dessus de l'autoroute Henri-IV, afin d'assurer la sécurité des cyclistes et piétons, en nous inspirant des mesures temporaires réalisées à Montréal</p> <p>« Tout d'abord, nous vous remercions sincèrement pour cette résolution, à laquelle nous sommes particulièrement sensibles. Comme mentionné lors de la dernière résolution, le tronçon situé entre l'avenue Maricourt et l'avenue De Rochebelle présente une complexité particulière en matière de conception temporaire. Cela dit, nous reconnaissons que l'aménagement actuel ne permet pas une pratique sécuritaire du vélo. Soyez assuré·e que cette préoccupation a bien été faite part aux équipes responsables de la mise en œuvre de la vision de la mobilité active.</p> <p>Dans cette optique, la réalisation du projet dépendra notamment de la disponibilité budgétaire ainsi que de la priorisation des projets dans le cadre du développement des corridors Vivacité. Par ailleurs, une portion du tronçon étant sous la gouvernance du ministère des Transports du Québec, des discussions et démarches administratives seront également nécessaires.</p> <p>Enfin, nous accueillons favorablement votre proposition. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir</p>



25-07-35	Résolution pour demander à la Ville de Québec d'installer une traverse piétonnière lumineuse sur la route de l'Église à l'intersection de la rue du Général-Tremblay.	<p>un échancier pour le moment. Dès que les conditions préalables seront réunies, nous pourrons revenir vers le conseil de quartier pour plus de détails.</p> <p>« Cette intersection fait partie d'un axe à l'étude pour favoriser les déplacements actifs dans l'axe est-ouest, au sud du boulevard Laurier et pilotée par la Planification de l'aménagement et de l'environnement - Coordination des projets d'aménagement et de mobilité. Au moment de l'aménagement de ce lien, un rehaussement du niveau de sécurité de la traverse de la route de l'Église est prévu, au moyen de signalisation lumineuse. »</p> <p>et</p> <p>« Nous reconnaissons que l'aménagement actuel, même avec les dernières améliorations, ne répond pas aux besoins en mobilité active du secteur. Soyez assuré que cette préoccupation a bien été mentionnée aux équipes responsables de la mise en œuvre de la vision de la mobilité active. Le réaménagement de la route de l'Église entre le boulevard Laurier et le boulevard du Liégeois fait partie des 200 projets prioritaires de la Ville pour le développement du réseau cyclable. Faisant partie des 200 projets, le corridor de mobilité active dans l'axe de la rue Marie-Victorin, devant relier la rue Maguire à l'avenue Lavigerie, devrait traverser la route de l'Église à la hauteur de la rue Général-Tremblay. Les aménagements permanents seront mis en place lors de la réalisation de ces projets. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir un échancier. Toutefois, sachez que nous reconnaissons l'importance de ce lien actif dans votre quartier. »</p>
----------	---	---



## Conseil de quartier Saint-Louis

8 octobre 2025	Résolution pour appuyer la mise en place d'une table de concertation pour le transport en commun.	
25-10-39	Résolution pour demander à la Ville de Québec d'améliorer substantiellement la sécurité de l'ensemble des piétons et cyclistes sur l'avenue Montpetit et ses intersections par des aménagements adéquats; d'envisager des mesures temporaires d'ici à ce que les solutions définitives soient réalisées (ex. : marquages au sol, panneaux indicateurs, délinéateurs flexibles, etc.) et de présenter au Conseil de quartier Saint-Louis son analyse (incluant les relevés de vitesse) et ses conclusions concernant la sécurité des piétons et cyclistes sur l'avenue Montpetit.	Janvier 2026 - Le relevé de vitesse a été obtenu, donc les analyses « numériques » peuvent se poursuivre de ce côté. Nous avons par ailleurs prévu de réaliser des observations dans les prochains jours, afin d'identifier les rues d'où proviennent la majorité des enfants. À ce stade, il est prématuré de définir une intervention à court terme, notamment en raison des contraintes hivernales. La période d'observation se poursuivra donc jusqu'au printemps, ce qui nous laissera le temps d'analyser les résultats. Décembre - L'avenue Montpetit ne fait malheureusement pas partie des 200 projets prioritaires de la Ville pour le développement du réseau cyclable. Cette hiérarchisation vise à prioriser les projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active. Quant aux autres enjeux, des observations, comptages et relevés seront effectués pour bien documenter la situation, afin de proposer les interventions optimales.
25-10-40	Résolution pour demander une rencontre au député de Jean-Talon, Pascal Paradis, afin de discuter de la piste cyclable Hochelaga-Neilson et du bruit causé par les véhicules sur les autoroutes à proximité du quartier.	
25-10-41	Résolution pour solliciter une rencontre entre les équipes responsables du réaménagement de la route de l'Église, le Conseil de quartier et le comité de parents / conseil d'établissement, afin de leur permettre de soumettre leurs préoccupations avant la séance d'information prévue en 2026 et avant que la conception ne soit trop avancée.	

